

Quartiers : écouter, échanger, agir



Du dialogue direct aux premières décisions

Organisées début octobre, les deux premières réunions de quartier ont rassemblé chacune plus d'une cinquantaine d'habitants. Une participation qui témoigne de l'intérêt pour ces échanges simples, ouverts où chacun peut s'exprimer librement, faire part de ses préoccupations et proposer des améliorations concrètes. L'objectif est clair : mieux connaître les attentes des habitants, quartier par quartier, et identifier avec eux les actions utiles pour améliorer le quotidien.

Sans attendre la fin de l'ensemble des rencontres, la municipalité a déjà engagé ses premières réponses.

Le dialogue se poursuit dans les quartiers !

- **4 novembre** - 19 h (salle de réception) : Ortuge / Grallet / Billeau / Chalézac / Coulonges / Renouleaux,
- **10 novembre** - 19 h (salle la Chênaie) : Simandière / la Grange / Le Grallet / Fief de la Roche / Sablière
- **18 novembre** - 19 h (salle de réception) : Le Vinet / le Prieuré / le Montil.



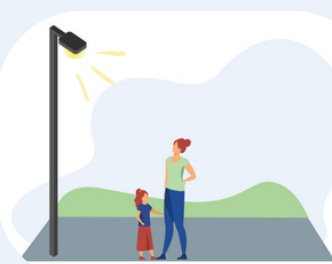
Éclairage public : des horaires déjà prolongés

L'éclairage public a été largement évoqué lors des premières réunions.

Le remplacement engagé des anciennes lampes par des LED permet de réaliser d'importantes économies d'énergie.

À la suite de vos demandes, la municipalité privilégie une solution simple : prolonger les horaires d'éclairage **pour l'ensemble du village**.

Très rapidement, l'éclairage public va passer de 22 h à 23 h. Pour la période estivale, il sera prolongé jusqu'à minuit.



Sécurité : les premières mesures sont engagées

Une priorité : sécuriser les déplacements. Le récent accident mortel survenu dans le centre-bourg rappelle dramatiquement l'importance de cet enjeu.

Les habitants ont évoqué la vitesse excessive sur de nombreux axes et des problématiques de stationnement. Face à ces risques, la commune a engagé plusieurs actions :

- Réhabilitation et renforcement des barrières de protection entre trottoirs et chaussée, rue du Centre et route du Candé.
- En partenariat avec la gendarmerie, des contrôles de vitesse et des verbalisations en cas d'infraction vont être mis en œuvre.
- Des chicanes vont être mises en place dès cette année route du Vinet et route du Billeau. D'autres chicanes sont à l'étude dans certaines rues.

Ces mesures anticipent l'élaboration d'un programme global de sécurisation.



BRIGADE DE GENDARMERIE DE BREUILLET

4, route de l'Église.

☎ 05 16 84 40 57

Accès piéton par la résidence
"Le Clos du Prieuré"

Place Jean-Noël de Lipkowski : une réflexion qui se poursuit

Vous avez été très nombreux à répondre au sondage proposé dans l'Écho Breuilleton. La municipalité a également échangé avec les commerçants et des artisans. Les résultats de cette 1ère phase seront présentés dans le prochain Écho Breuilleton. Ils contribueront à nourrir la réflexion municipale sur la transformation de cette place, dont les enjeux de centralité sont importants.

La pharmacie devrait s'installer sur la place, sur une parcelle appartenant au patrimoine privé de la commune. Ce projet vise à pérenniser un service de santé publique essentiel à la population, tout en permettant le développement des consultations à distance dans de meilleures conditions.

Écouter, informer, associer et décider ensemble : c'est le sens de ces rendez-vous dans les quartiers, avec la volonté de faire vivre un dialogue direct et de transformer, chaque fois que possible, les attentes exprimées en actions concrètes.